



Exercice 2009

Naviguer dans des eaux calmes malgré de fortes turbulences

En 2009, l'écart entre les coûts et les primes s'est accentué une fois de plus. Tandis que les remboursements de prestations dans l'assurance obligatoire des soins montrent une augmentation d'env. 3 % par rapport à l'année précédente, le volume des primes n'a augmenté que de 1 %.

Ces faits et la contribution à la compensation des risques plus importante d'env. 5,6 millions de francs ont entraîné un recul du taux de réserve à 8,6 % à la fin de l'exercice 2009. La différence entre le résultat d'exploitation et le résultat de l'entreprise est issue du bénéfice des activités d'investissements de capitaux.

Sur le terrain des assurances complémentaires, Atupri a réussi à réaliser un bénéfice d'env. 1 million de francs tandis qu'une perte de 22,7 millions résultait du secteur de l'assurance obligatoire des soins. Face à ces faits, nous avons dû agir contre lors de la stipulation des primes pour l'année 2010 et, outre une majoration d'env. 10%, nous étions contraints à réduire les rabais jeunesse. Cette mesure corrective s'avérait indispensable chez nous aussi; c'est une conséquence du décret fédéral ordonnant la réduction des réserves au taux minimal de 10 % qui a été appliqué par contrainte pendant les années précédentes.

Grâce au plus important volume de primes qui en émane et du fait de la répercussion positive en matière de la compensation des risques, nous sommes donc sortis grandis pour nous attaquer à l'année 2010 et nous serons en mesure de relever les défis que l'avenir va nous amener. Et la gestion interne des coûts qui occupe un rang important dans nos processus d'affaires accentuera cette tendance davantage. Ce fait ne cesse de se traduire par un taux des frais d'administration toujours maintenu à un niveau réduit. Atupri restera donc un partenaire fiable pour ses clientes et clients à l'avenir aussi.

Chiffres clés 2009

		2009	2008	Différence en %
Primes brutes	en CHF 1'000	496'012	492'699	1
Charges administratives¹	en CHF 1'000	35'599	33'372	7
Charges administratives par personne assurée²	CHF	207	195	6
Résultat d'entreprise	en CHF 1'000	-21'508	-34'849	38
Somme portée au bilan	en CHF 1'000	371'605	387'599	-4
Provisions³	en CHF 1'000	308'857	305'303	1
Réserves	en CHF 1'000	39'748	61'256	-35
Total des assurés⁴		164'936	169'837	-3
Collaboratrices et collaborateurs⁵		167	167	0
Nombre de Service Center		5	5	0

¹ Total des coûts provenant des deux secteurs LAMal et LCA (amortissements compris)

² Par personne assurée au 31.12.2009 (171'331), respectivement 31.12.2008 (173'208)

³ Provisions = provisions constituées pour les sinistres non encore liquidés, provisions relevant de la technique des assurances LCA, pour la compensation des risques et les impôts

⁴ Total des assurés = état au 1.1.2010, respectivement 1.1.2009

⁵ Chiffres convertis en emplois à plein temps = état au 31.12.2009, respectivement au 31.12.2008

Pour de plus amples informations:

Alfred Amrein, Responsable Finances et Services, Atupri Caisse-maladie
Zieglerstrasse 29, 3000 Bern 65
Tél. 031 555 09 36, Fax 031 555 09 12, E-mail: alfred.amrein@atupri.ch

Jürg Inäbnit, Responsable Communication, Atupri Caisse-maladie
Zieglerstrasse 29, 3000 Bern 65
Tél. 031 555 09 29, Fax 031 555 09 12, E-mail: juerg.inaebnit@atupri.ch

Le rapport de gestion peut être téléchargé sur la page d'accueil du site www.atupri.ch à la rubrique «Thèmes courants», ou il peut être demandé au service communication d'Atupri Caisse-maladie, Zieglerstr. 29, 3000 Bern 65